Atelier de mise en situation (rédaction d'un travail écrit ou activité associative)

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Enseignant responsable :

· Sophie Schiller

Volume horaire : 36 sans aucune heure de cours

Description du contenu de l'enseignement :

- Rédaction d'un travail écrit. Les étudiants ont le choix du travail écrit qu'ils souhaitent rédiger, sous la direction d'un intervenant du Master, a priori sous forme de mémoire ou article destiné à être publié dans une revue juridique et devant alors porter sur un sujet au cœur de l'actualité la plus récente au moment du rendu. Un partenariat avec le Journal des Sociétés ouvre les colonnes de cette revue aux articles qui ont obtenu un avis favorable de l'encadrant.

- Activité associative. Cette alternative est proposée aux étudiants qui ont eu une activité associative soutenue au sein de l'association du master.

Compétence à acquérir :

Pour l'activité associative : avoir mener un projet en interaction avec des professionnels.

Pour la rédaction du travail écrit : savoir rédiger un document de recherche selon des standards établis pour un mémoire ou une publication.

Mode de contrôle des connaissances :

Le travail écrit est évalué par l'encadrant et l'activité associative par le responsable de UE sur la base d'un rapport rédigé par l'étudiant.